



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6864>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **26-6864**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE DE NANTES

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACQUISITION DE VAISSELLE et PETITS MATERIELS HOTELIERS

Description : Il s'agit d'une relance suite à une déclaration sans suite de la procédure 2025VN000096 (référence de la publicité BOAMP_4196875). Cet accord cadre est lancé sous forme de groupement de commandes par la Ville de Nantes (principalement la Direction de l'Education, la Direction de la Petite Enfance et le Service Municipal de restauration), Nantes Métropole et son CCAS. La Ville de Nantes est désignée coordonnateur de l'accord cadre et est responsable du lancement de l'accord cadre, de son attribution et de son suivi et engage juridiquement par ses décisions l'ensemble des membres du groupement. Dans le présent accord cadre, ce groupement de commandes est identifié comme étant la personne publique contractante ou le pouvoir adjudicateur.

Identifiant de la procédure : dd9910f7-56d0-4bc8-89d1-17cb0f74791c

Identifiant interne : 2026VN00000200

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39221110 Vaisselle

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires : Il s'agit d'une relance suite à une déclaration sans suite de la procédure 2025VN000096 (référence de la publicité BOAMP_4196875). La présente procédure formalisée est soumise aux dispositions de l'article R21612 et suivants du code de la commande publique. Aucun allotissement n'est prévu. Cet accord cadre est lancé sous forme de groupement de commandes par la Ville de Nantes (principalement la Direction de l'Éducation, la Direction de la Petite Enfance et le Service Municipal de restauration), Nantes Métropole et son CCAS. L'accord cadre prendra effet à compter de sa notification pour une durée de deux ans. Il pourra être reconduit, à date anniversaire, 1 fois dans les mêmes termes, pour une durée de deux ans. Les modalités de révision des prix de l'accord cadre sont les suivantes : Les prix de l'accord cadre sont fermes pendant 1 an. En application de l'article R2194-1 du code de la commande publique, à chaque date anniversaire de l'accord cadre, les conditions tarifaires peuvent être révisées par ajustement. Cet ajustement sera effectué en référence à l'évolution tarifaire du catalogue du fournisseur tenant compte de l'évolution économique. Toutefois, le titulaire de l'accord cadre, qui pourra notamment faire profiter l'acheteur de baisse des tarifs obtenus auprès de ses fournisseurs ou suite à une optimisation de son organisation, devra proposer une tarification ajustée 3 mois avant la date anniversaire de l'accord cadre à la direction pilote interlocutrice. Sans proposition à cette date, les anciens tarifs et prix nets du catalogue général pourront être appliqués dans le cadre de la nouvelle année d'exécution

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ACQUISITION DE VAISSELLE et PETITS MATERIELS HOTELIERS

Description : Il s'agit d'une relance suite à une déclaration sans suite de la procédure 2025VN000096 (référence de la publicité BOAMP_4196875). Cet accord cadre est lancé sous forme de groupement de commandes par la Ville de Nantes (principalement la Direction de l'Education, la Direction de la Petite Enfance et le Service Municipal de restauration), Nantes Metropole et son CCAS. La Ville de Nantes est désignée coordonnateur de l'accord cadre et est responsable du lancement de l'accord cadre, de son attribution et de son suivi et engage juridiquement par ses décisions l'ensemble des membres du groupement. Dans le présent accord cadre, ce groupement de commandes est identifié comme étant la personne publique contractante ou le pouvoir adjudicateur.

Identifiant interne : 0

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39221110 Vaisselle

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 24 Mois

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'une relance suite à une déclaration sans suite de la procédure 2025VN000096 (référence de la publicité BOAMP_4196875). La présente procédure formalisée est soumise aux dispositions de l'article R21612 et suivants du code de la commande publique. Aucun allotissement n'est prévu. Cet accord cadre est lancé sous forme de groupement de commandes par la Ville de Nantes (principalement la Direction de l'Éducation, la Direction de la Petite Enfance et le Service Municipal de restauration), Nantes Métropole et son CCAS. L'accord cadre prendra effet à compter de sa notification pour une durée de deux ans. Il pourra être reconduit, à date anniversaire, 1 fois dans les mêmes termes, pour une durée de deux ans. Les modalités de révision des prix de l'accord cadre sont les suivantes : Les prix de l'accord cadre sont fermes pendant 1 an. En application de l'article R2194-1 du code de la commande publique, à chaque date anniversaire de l'accord cadre, les conditions tarifaires peuvent être révisées par ajustement. Cet ajustement sera effectué en référence à l'évolution tarifaire du catalogue du fournisseur tenant compte de l'évolution économique. Toutefois, le titulaire de l'accord cadre, qui pourra notamment faire profiter l'acheteur de baisse des tarifs obtenus auprès de ses fournisseurs ou suite à une optimisation de son organisation, devra proposer une tarification ajustée 3 mois avant la date anniversaire de l'accord cadre à la direction pilote interlocutrice. Sans proposition à cette date, les anciens tarifs et prix nets du catalogue général pourront être appliqués dans le cadre de la nouvelle année d'exécution

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr/entreprise/consultation/531292?orgAcronyme=u6i>

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr/entreprise/consultation/531292?orgAcronyme=u6i>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : VILLE DE NANTES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : VILLE DE NANTES

Organisation qui reçoit les demandes de participation : VILLE DE NANTES

Organisation qui traite les offres : VILLE DE NANTES

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : VILLE DE NANTES

Numéro d'enregistrement : 21440109300015

Adresse postale : 2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

Ville : Nantes

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Point de contact : Service des marchés publics

Adresse électronique : contact.marches@nantesmetropole.fr

Téléphone : +33 240994848

Adresse internet : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=531292&orgAcronyme=u6i>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6 allée de l'île Gloriette B.P.24111

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse internet : <https://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6f04163c-023c-4b61-9262-11fd700844f3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/01/2026 à 16:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2026